

**CERTIFICAT ATTESTANT
LA SURFACE DE PLANCHER ET
L'ACHEVEMENT DES EQUIPEMENTS DU LOT**

(Code de l'urbanisme Article R.442-11 et R.442-18)



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR
CABINET **MILCENT-PETIT**

18 rue des Artisans
85800 ST GILLES CROIX DE VIE
T 02 53 65 80 90
M geometre@milcent-petit.fr

LOTISSEMENT "LES GATTES "



26 Place Vivi Burgaud
85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ
Tél. : 02 52 20 01 13
E. mail : contact@immoplus-ouest.fr



Adresse postale : 16 Impasse Joséphine Baker
Section - Parcelle(s) : AL n° 279
Superficie : 331 m²
Emprise au Sol maximale : 172 m²
Surface de plancher maximale : 250 m²
Surface imperméabilisable : Non réglementée

Fait à SAINT GILLES CROIX DE VIE
Le Juin 2024

Signature du lotisseur

IMMOPLUS OUEST
26, place Vivi Burgaud
85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ
02 52 200 113

Ce certificat est à joindre à la demande de permis de construire.

COMMUNE DE COMMEQUIERS

LOTISSEMENT "LES GATTES "

PLAN DE BORNAGE

LOT 28

Permis d'Aménager n° : PA 085 071 23 C 0001 en date du 24/05/23

PLAN D'ENSEMBLE

SANS ECHELLE



Date : Juin 2024

Dossier : 21.310

H.T.

Géomètre et Maîtrise d'oeuvre :



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR
CABINET **MILCENT - PETIT**

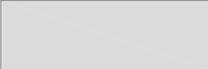
18 rue des Artisans
85800 ST GILLES CROIX DE VIE
T 02 53 65 80 90
M geometre@milcent-petit.fr

Maître d'ouvrage :



26 Place Vivi Burgaud
85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ
T 02 52 20 01 13
M contact@immoplus-ouest.fr

LEGENDE

-  Chaussée
-  Espaces verts
-  Terre pierre
-  Servitudes de tréfonds
-  Zone inconstructible
Servitudes de tréfonds
3.00m de la limite
-  Accès interdit
-  Borne existante
-  Borne O.G.E.
-  Clou



GÉOMÈTRE-EXPERT
 CONSEILLER VALORISER GARANTIR
CABINET MILCENT-PETIT
 18 rue des Artisans
 85800 ST GILLES CROIX DE VIE
 T 02 53 65 80 90
 M geometre@milcent-petit.fr

Juin 2024
Dossier n°21.310



Le terrain à été en partie remblayé. Les acquéreurs des lots concernés devront en tenir compte pour leur construction. Ils ne pourront se prévaloir d' un manque d'information pour mettre en cause la responsabilité du lotisseur.

Tout ouvrage ou infrastructure situé sur les espaces privés ou public pourra être modifié par l'aménageur ou la collectivité.

ALTITUDE DU COFFRET ELECTRIQUE

| | |
|---|-------------------|
| ALTITUDE THÉORIQUE : | ALTITUDE RÉELLE : |
| m | m |
| ALTITUDE THEORIQUE DES BRANCHEMENTS EP/EU | |
| CÔTE RADIER EU : | CÔTE RADIER EP : |
| m | m |

LES COTES DEVONT ETRE CONTROLEES PAR LE CONSTRUCTEUR

- Le Nivellement est rattaché au N.G.F. (I.G.N. 69 altitudes normales).
 Les mesures ont été réalisées avant les travaux le 15/12/2021.

- L'emplacement des coffrets branchements en attente et leurs altitudes sont donnés à titre indicatif.

- L'aménageur se réserve le droit, pour toute raison d'ordre technique d'implanter les coffrets grand volume , fausse coupure sur les lots.

CALCUL DU LOT

| COORDONNÉES DES SOMMETS | | |
|-------------------------|------------|------------|
| SOMMET | X | Y |
| 1 | 1330197.04 | 6184722.95 |
| 2 | 1330182.12 | 6184730.36 |
| 3 | 1330172.74 | 6184719.51 |
| 4 | 1330187.87 | 6184706.43 |
| 5 | 1330198.01 | 6184718.15 |

ECHELLE
1/250

PLAN DE BORNAGE



GÉOMÈTRE-EXPERT
 CONSEILLER VALORISER GARANTIR
CABINET MILCENT - PETIT

